

C. S.

*Procès Verbal du Bureau de la Société Ecclésiastique de St. Michel,
tenue au Presbytère de Québec, le 1er. Septembre 1813.*

LE premier septembre 1813, en conséquence d'une lettre circulaire du Secrétaire de la Société, en date du 2 Juillet, même année, écrite par ordre de Monseigneur le Président, convoquant les Procureurs, pour tenir le dit jour leur Bureau ordinaire au presbytère de Québec, se sont trouvés au dit presbytère Monseigneur le Président, Messrs. Deguise, Conefroy, Doucet, Raimbault, Perras, Desjardins, Pâquet, Villade, Bedard de St. Ambroise, et Maguire, Procureurs, en présence desquels Monseigneur le Président, après lecture du procès-verbal du dernier Bureau, tenu le 15 septembre 1811, a exhibé sa lettre circulaire du 8 octobre précédent, rendant compte des raisons qui avoient empêché la tenue du Bureau ordinaire de 1812, et proposant à tous les Membres l'élection de nouveaux Procureurs, pour trois ans, ou pour six; aussi les réponses à la dite lettre circulaire au nombre de 44: d'où il résulte que les nouveaux Procureurs sont Messrs. Deguise, Bedard de St. Ambroise, Pâquet, Verreau de St. Thomas, Maguire & Conefroy; les dits Procureurs constitués pour six ans par une majorité de 36 contre 5; trois des 44 Membres qui ont répondu, ne s'étant nullement prononcés sur cette dernière question; plus une seconde lettre circulaire du dit Seigneur Président adressée aux dits nouveaux Procureurs, en date du 12 janvier dernier, leur annonçant qu'il y avoit en caisse £ 411. 7. 5 et leur proposant d'allouer les bonnes œuvres suivantes, savoir, pour l'entretien d'un ecclésiastique Ecossois au grand séminaire de Québec, £ 32. Pour deux écoliers Ecossois au petit séminaire de Montréal, £ 40. Pour Mr. Coyteux, prêtre infirme £ 25; les interrogeant sur l'emploi à faire en faveur d'une des maisons d'éducation des campagnes de ce Diocèse d'une somme de £ 69. 13. 4 qui restoit à leur disposition, leur proposant enfin l'admission dans la Société de cinq Curés et Missionnaires et de six Vicaires, savoir: Messrs. Lebourdais, Alex. Leclerc, M^{re} Donnell de Pictou, M^{re} Eacharn, Cornelier, Mignault, Lacasse, Thos. Bedard, Provencher, Nic. Dufresne, et Brunéau; les réponses des Procureurs à la dite circulaire, allouant les bonnes œuvres ci-dessus mentionnées, appliquant au séminaire de Nicolet la dite somme de £ 69. 13. 4 et admettant dans la Société les onze candidats sus-nommés, dont le dit Seigneur Président a aussi exhibé les formules.

RESOLU 1^o Que pour la facilité des correspondances, il sera nommé dorénavant trois agens, dans les trois Districts de la Province, pour recevoir et acheminer les dépêches des Bureaux, et autres correspondances, dans les intervalles des Bureaux.

2^o Que Mr. Chaboillez, pour le District de Montreal, Mr. Orfroy pour le District des Trois-Rivières, Mr. le Secrétaire de l'Evêché, et à son défaut Mr. Desjardins, pour le District de Québec, sont priés de se charger de l'agence ci-dessus.

3^o Que le Trésorier écrira à tous ceux des Membres qui sont en retard de plus de deux ans, de leurs contributions, pour les informer que si d'ici à six mois, ils ne payent pas tous les arrérages, par là même ils seront exclus de la Société, indépendamment de toutes les raisons qu'ils pourroient donner, ou avoir données de leur délai.

4^o Que désormais il y aura trois Vice-Trésoriers, un dans chacun des trois Districts.

5^o Qu'une somme de £ 25 soit donnée pour l'année suivante à Mr. Coyteux, prêtre infirme,

6^o Qu'une somme de £ 32 soit donnée pour l'entretien d'un ecclésiastique Ecossois au grand séminaire de Québec, pour l'année suivante.

7^o Qu'une somme de £ 40 soit donnée pour l'entretien de deux écoliers Ecossois, au petit séminaire de Mont-réal.

8^o Qu'une somme de £ 81. 3. 6 soit donnée au séminaire de Nicolet, par manière d'encouragement pour l'année prochaine.

9^o RESOLU que Mr. *Boisfranc* ci-dessus nommé est exclu de la Société à raison de la lettre injurieuse à la dite Société, écrite par lui à Monseigneur le Président, en date du 18 octobre dernier, et exhibée au Bureau de ce jour mais que par égard pour son infirmité, le Trésorier est autorisé à lui offrir; et à lui rendre tout ce que le dit Sr. *Boisfranc* a apporté à la Société, depuis qu'il en est Membre.

Le Bureau a élu pour les trois années suivantes, Secrétaire Mr. Chaboillez; Vice-Secrétaire, Mr. De Boucherville; Trésorier, Mr. Desjardins; Vice-Trésoriers, Mr. Conefroy, pour le District de Mont-réal, Mr. Orfroy, pour le District des Trois-Rivières, Mr. Maguire pour celui de Québec,

Le Trésorier a fait recette de £ 141..13..09² de contributions arriérées de 1811, et par contributions en 1812, £ 372..17..24 ce qui joint au montant de 1811 de £ 517..5..10² forme la somme de £ 1031..16..17. La dépense de la même année 1812 a été de £ 489..9..8 de manière que le montant de la caisse de la même année étoit de £ 541..6..37. De plus pour l'année courante, £ 206..7..67 ce qui ajouté au dit montant de 1812, égale £ 747..13..10 sur laquelle somme il a été dépensé £ 214..8..4 en sorte que l'état actuel de la Caisse est £ 533..8..4

Fait et passé au dit Presbytère de Québec, les jour et an que dessus,

(Signé) ✠ J. O. EV. DE QUEBEC, PRESIDENT.

Conefroy, ptre. Deguise, ptre. Perras, ptre. Villade, ptre. Ant. Bedard, ptre. L. J. Desjardins, ptre. Frs. Raphaël Pâquet, ptre. Doucet, ptre. Jn. Raimbault, ptre. Thomas Maguire, ptre. Chaboillez, ptre.

Pour Copie, conforme à l'Original.

C. Boucherville, ptre. Vieux